

## La musique vocale à la cathédrale anglicane de Québec de 1832 à 1959 : Origine et impact des décisions du conseil de fabrique et du conseil paroissial

### Vocal Music at the Anglican Cathedral of Quebec City, 1832-1959: Origin and Impact of the Vestry's and Select Vestry's Decisions

Louis Brouillette

Volume 14, Number 2, Fall 2013

La passion de la recherche (à la mémoire de Maryvonne Kendergian)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023738ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023738ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de recherche en musique

ISSN

1480-1132 (print)

1929-7394 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brouillette, L. (2013). La musique vocale à la cathédrale anglicane de Québec de 1832 à 1959 : Origine et impact des décisions du conseil de fabrique et du conseil paroissial. *Les Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique*, 14(2), 25–37. <https://doi.org/10.7202/1023738ar>

Article abstract

The dual identity—as cathedral and parochial church—of the Anglican Cathedral of the Holy Trinity in Quebec City created many tensions in its congregation during the nineteenth and twentieth centuries. While the High Church supporters advocated a musical life closer to Catholic ostentatious practices with, for example, a surpliced boys' choir, the Low Church worshippers, on the contrary, supported a refined musical aesthetic with a unifying vision of vocal music interpretation by the whole congregation. This article demonstrates how the musical life of the Anglican Cathedral of Quebec City, and more specifically matters pertaining to vocal music, were transformed from 1832 to 1959 by power struggles between and inside its vestry and its select vestry.

## La musique vocale à la cathédrale anglicane de Québec de 1832 à 1959 : Origine et impact des décisions du conseil de fabrique et du conseil paroissial

Louis Brouillette  
(Cégep de Sherbrooke)

**D**u point de vue de l'histoire de la musique, la cathédrale Holy Trinity de Québec<sup>1</sup> est surtout connue comme le premier temple anglican canadien à posséder un chœur vêtu de surplis<sup>2</sup> (Bryant et Gallienne 2006). Ce chœur était en fait une maîtrise formée de jeunes garçons et de quelques hommes. Fondée en 1802 par John Bentley, le premier organiste et maître de chapelle de la cathédrale, cette maîtrise – avec son répertoire savant et son décorum – répondait aux convictions liturgiques de Jacob Mountain<sup>3</sup>, le premier évêque du diocèse anglican de Québec. Celui-ci était en effet un tenant du courant doctrinal appelé Haute Église (*High Church*) – ou anglo-catholicisme –, lequel s'inspire de l'Église catholique romaine par sa liturgie, ses rites ostentatoires et ses dogmes. Ce courant s'oppose à la Basse Église (*Low Church*), dite évangélique, qui vise une plus grande libéralisation de la structure de l'Église et qui, sous l'influence des calvinistes et des réformés, considère la Bible comme la seule source faisant autorité en matière de foi<sup>4</sup>.

En 1845, la maîtrise de la cathédrale Holy Trinity, dont les membres sont rémunérés et vêtus de surplis, est dissoute pour des raisons – selon le conseil de fabrique – purement économiques, mais en réalité, cette décision s'appuie aussi sur des considérations Basse Église, comme il sera démontré plus loin. L'analyse de certains événements survenus à la cathédrale anglicane durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, comme la suppression de la maîtrise, démontrera que la vie musicale à Holy Trinity est influencée à la fois par les ecclésiastiques<sup>5</sup> et par les paroissiens<sup>6</sup> qui réussissent à imposer leurs convictions, Haute Église pour certains, Basse Église pour d'autres.

À Holy Trinity, les discussions sur la musique – qui prennent parfois la forme de véritables débats – et les décisions qui en découlent surviennent lors des réunions du conseil paroissial (*vestry*) et du conseil de fabrique (*select vestry*). Le conseil paroissial, qui rassemble les paroissiens possédant un droit de vote, se réunit généralement une fois par année<sup>7</sup> pour approuver les états financiers et les rapports, élire les membres du conseil de fabrique et le marguillier

<sup>1</sup> La cathédrale Holy Trinity, siège du diocèse anglican de Québec, est située au 31, rue des Jardins, dans le Vieux-Québec. Environ 170 mètres la séparent de la cathédrale catholique de Québec. Elle a été érigée de 1800 à 1804 sur le site de l'ancien monastère des Récollets, incendié en 1796.

<sup>2</sup> Le surplis est un vêtement liturgique à manches amples, descendant à mi-jambe et porté par-dessus les vêtements ou la soutane (voir la figure 1).

<sup>3</sup> Jacob Mountain (1749-1825) était un amoureux de la musique (Kallmann 1960, 82). Il a été nommé évêque du diocèse de Québec en 1793 grâce à l'influence de son ami George Pretyman, évêque de Lincoln et conseiller en matière ecclésiastique du premier ministre britannique William Pitt (Vaudry 2003, 13). Mountain a tenté de transplanter dans le Bas et le Haut-Canada les traditions ecclésiastiques de l'Angleterre et voulait que la religion anglicane devienne l'Église établie de la colonie (Millman 1987).

<sup>4</sup> Les termes *Haute* et *Basse Église* tirent leur origine des débats politico-religieux entourant la Glorieuse Révolution d'Angleterre, en 1688-1690 (pour de plus amples détails, voir Vaudry 2003, 100). Une branche radicale de la Haute Église est apparue vers 1833, sous le nom de Mouvement d'Oxford (il a été lancé par des membres de l'Université d'Oxford) ou de tractarianisme (en référence aux publications de ses partisans distribuées entre 1833 et 1841 et rassemblées sous le titre *Tracts for the Times*). Selon le compositeur Clifford Ford, ce mouvement s'est traduit en musique par le « retour aux offices entièrement chantés et un renouveau d'intérêt pour le plain-chant et la musique de la Renaissance » (Ford 1988, xx).

<sup>5</sup> Le clergé de la cathédrale Holy Trinity est formé de l'évêque, du recteur (le pasteur en charge de la paroisse) et des vicaires (les pasteurs qui collaborent aux tâches du recteur). Les recteurs de la cathédrale Holy Trinity remplissent également la fonction de doyen (*dean*), c'est-à-dire de prêtre en charge de la cathédrale, étant donné que l'évêque, durant certaines périodes de son mandat, ne peut assurer cette tâche à cause notamment de ses absences prolongées lors de ses visites aux diverses communautés situées dans le vaste territoire du diocèse anglican de Québec.

<sup>6</sup> Inaugurée en 1804, la cathédrale Holy Trinity, chef-lieu du diocèse anglican de Québec, devient également l'église de la paroisse de Québec en 1821. Comme il sera démontré plus loin, ce double statut – de cathédrale et d'église paroissiale – provoquera des tensions au sujet de la place de la musique à Holy Trinity.

<sup>7</sup> La réunion annuelle du conseil paroissial est appelée « réunion des dirigeants de la congrégation » (*meeting of the heads of the congregation*) en 1832, « réunion des paroissiens » (*meeting of the parishioners*) jusqu'en 1862, « réunion des propriétaires de bancs et de chaises de la cathédrale » (*meeting of the pew and sitting holders of the cathedral*) de 1863 à 1899, « réunion annuelle du conseil paroissial » (*annual vestry meeting*) de 1900 à 1932, puis « réunion annuelle de la congrégation » (*annual meeting of the congregation*) à partir de 1933. Jusqu'en 1920, elle se tient le lundi de Pâques, puis à partir de 1921, elle se déroule le troisième lundi de janvier.

responsable du fonds des pauvres, discuter des principaux enjeux et adopter, amender ou rejeter des propositions relatives à la cathédrale ou à la vie paroissiale<sup>8</sup>. Le conseil de fabrique assure pour sa part des tâches quotidiennes surtout reliées à l'administration de la cathédrale<sup>9</sup>; il est formé du recteur (*rector*), de deux marguilliers<sup>10</sup> (*church wardens*) et de quelques paroissiens élus par le conseil paroissial.

Alors que les ecclésiastiques et les paroissiens laissent à l'organiste le choix de la musique instrumentale, ils se mêlent volontiers de la sélection du répertoire vocal et de la façon dont il doit être exécuté. Dans la présente étude, certaines décisions des instances démocratiques de la cathédrale Holy Trinity (c'est-à-dire le conseil de fabrique et le conseil paroissial) seront analysées en vue de déterminer, et d'expliquer, le degré d'influence de ces deux conseils sur le choix et l'interprétation de la musique vocale; les motifs à la base de ces décisions seront examinés et les conséquences intra et extra-musicales seront évaluées. Afin de mieux comprendre les causes et les effets des décisions concernant successivement la fondation et la suppression de la première maîtrise, l'implantation d'un chœur bénévole, le recours à une nouvelle maîtrise, l'obligation ou l'interdiction du port du surplis, le choix du livre de chants et enfin le renvoi d'un maître de chapelle, un bref examen de l'administration de la cathédrale Holy Trinity et de ses principales sources de revenu apparaît nécessaire.

La période couverte par cette étude est délimitée, d'une part, par l'année de la formation du premier conseil de fabrique (1832) et, d'autre part, par l'année du bicentenaire de la Conquête<sup>11</sup> (1959). Cette recherche s'appuie avant tout sur le fonds de la cathédrale Holy Trinity<sup>12</sup> conservé aux archives du diocèse anglican de Québec, à l'Université Bishop's (Sherbrooke), plus précisément sur les procès-verbaux du conseil de fabrique<sup>13</sup> (1832 à 1959) et du conseil paroissial<sup>14</sup> (1832 à 1959), les livres de comptes des marguilliers<sup>15</sup> (1865 à 1933) et quelques autres documents, notamment des lettres<sup>16</sup>.

### **L'organisation administrative de la paroisse anglicane de Québec**

Inaugurée en 1804, Holy Trinity est la première cathédrale anglicane construite en dehors du Royaume-Uni. Gérée à cette époque par l'évêque, elle doit, par ordre du roi George IV en 1821, héberger la paroisse anglicane de Québec. Cette cohabitation qui se voulait temporaire, en attendant l'érection d'une église paroissiale, est toutefois devenue permanente. Or, cette double identité – cathédrale et église paroissiale – est à l'origine de plusieurs divergences entre deux groupes que je nomme les «pro-cathédrale» et les «pro-paroisse». Le clan des «pro-cathédrale» regroupe notamment les ecclésiastiques et les musiciens, tandis que le groupe des «pro-paroisse» est représenté par la plupart des paroissiens.

<sup>8</sup> Les discussions portent *notamment* sur les réparations de la cathédrale, le système d'éclairage, les dons aux pauvres, le salaire des organistes et le choix du livre de chants.

<sup>9</sup> Le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 1926 du conseil paroissial signale certaines tâches associées aux membres du conseil de fabrique: assurer la fonction de sacristain, agir en tant que placiers pour les visiteurs durant les offices, s'impliquer au besoin dans des sous-comités, donner des conseils et fournir de l'aide au recteur et aux marguilliers quant à l'administration et à l'intégrité physique de la cathédrale. Il est précisé que le conseil de fabrique se réunit au moins à trois reprises durant l'année, soit en janvier, en avril et en octobre. Malgré cette recommandation, le recteur ne convoquera pas de réunion en 1934. À l'opposé, les membres des premiers conseils de fabrique se réunissaient à plusieurs reprises au cours de l'année, parfois à chaque semaine.

<sup>10</sup> Un des deux marguilliers est désigné sous l'appellation «marguillier responsable de la location des bancs» (*church warden in charge of pew rents*). Lorsque les bancs deviennent gratuits, en 1900, le titre de ce marguillier se change en «marguillier du recteur», étant donné qu'il est nommé par ce dernier. Dans certaines paroisses anglicanes, ce marguillier est toutefois élu par les paroissiens (voir de Franqueville 1864, 503). L'autre marguillier est connu sous le nom de «marguillier responsable des fonds pour les pauvres» (*church warden in charge of the poor fund*) ou «marguillier du peuple» (*people's warden*). Il est élu par les paroissiens pendant l'assemblée annuelle et, comme son titre le sous-entend, il s'occupe principalement de l'administration du fonds pour les pauvres.

<sup>11</sup> C'est également en 1959 que survient la dernière restauration de l'orgue de tribune de la cathédrale. Construit à Londres en 1847 par Bevington, il est refait en 1882 par S. R. Warren and Son de Toronto. En 1909, l'orgue bénéficie de travaux majeurs effectués par Casavant Frères, puis il est restauré par Hill, Norman and Beard en 1959.

<sup>12</sup> Il n'existe pas d'inventaire ni de répertoire numérique pour ce fonds qui contient plus de 1 385 centimètres de documentation textuelle (*Guide to Archives of the Ecclesiastical Province of Canada* 1995, 318). Je remercie l'archiviste James Sweeny pour l'accès aux documents de ce fonds.

<sup>13</sup> Les procès-verbaux des réunions du conseil de fabrique se trouvent dans les cinq livres suivants: «[Vestry] Minutes from April 1826 [to April 1844]», «Vestry Minute Book, 1844-1871», «Vestry Book[1871-1925]», «Minute Book [of the Select Vestry, 1896-1946]» et «A.G.M. 1947-71 & S. Vestry [19]47-1956».

<sup>14</sup> Les procès-verbaux des réunions régulières et extraordinaires du conseil paroissial de 1832 à 1868 se trouvent à l'état de manuscrits dans les deux premiers livres signalés dans la note précédente, tandis que les rapports des marguilliers et les états financiers de 1846 à 1868 sont disponibles sous forme imprimée. Les procès-verbaux des réunions régulières du conseil paroissial de 1869 à 1959, ainsi que les différents rapports annuels (des marguilliers, du recteur et des organismes de la cathédrale) et les états financiers de cette période, sont également disponibles sous forme imprimée, mais les procès-verbaux des réunions extraordinaires de cette époque n'ont pas été publiés (on les retrouve de façon manuscrite dans les quatre derniers documents mentionnés dans la note précédente).

<sup>15</sup> Parmi les trois livres de comptes qui ont pu être consultés, seul le plus récent porte un titre: «Cash Book». Les trois documents montrent respectivement les dépenses et les revenus détaillés de 1856 à 1883, 1911 à 1926 et 1926 à 1933.

<sup>16</sup> Certaines lettres sont annexées aux procès-verbaux du conseil de fabrique tandis que les autres sont conservées dans huit boîtes portant le titre «Cathedral Archives» et dans trois boîtes nommées «Erection of the Cathedral».

Les divergences de vision concernant la musique vocale entre les «pro-cathédrale» et les «pro-paroisse» sont souvent dues aux traditions musicales distinctes des cathédrales anglicanes et des églises paroissiales. Alors que dans les cathédrales, une maîtrise accompagnée d'un organiste professionnel chante des *anthems* et des chants polyphoniques de l'ordinaire de la messe (*services*) – en plus des psaumes en plain-chant anglican<sup>17</sup>, des hymnes et des répons –, dans les églises paroissiales, c'est généralement la foule, parfois soutenue par un chœur amateur, qui entonne les chants. Ainsi, le répertoire polyphonique savant, notamment les *anthems*, n'est habituellement pas entendu dans les églises paroissiales. Comme je tenterai de le montrer plus loin, la cathédrale Holy Trinity est parfois demeurée, grâce aux efforts du clergé et de l'organiste, un lieu dont la vie musicale prenait comme modèle les cathédrales d'Angleterre, tandis qu'à d'autres moments, en raison de l'influence de certains paroissiens impliqués dans le conseil de fabrique ou le conseil paroissial, c'est plutôt l'aspect *paroissial* qui primera.

Le 6 juillet 1832, le conseil paroissial décide de former un conseil de fabrique pour aider le recteur et les deux marguilliers dans les tâches reliées à l'administration temporelle de la paroisse. En conformité avec l'article 23 de l'acte promulgué en 1831 par le roi William IV sur les conseils paroissiaux (*A Compendious Abstract of the Public General Acts 1831*, 110), le premier conseil de fabrique incluait les deux marguilliers et le recteur – qui font, de droit, partie de de cette instance – ainsi que 12 hommes élus par les paroissiens<sup>18</sup>. L'établissement de cette instance décisionnelle supplémentaire, regroupant en majorité des représentants des paroissiens, a permis aux «pro-paroisse» de renforcer leur influence, et les divisions idéologiques autour de la musique vocale se sont par le fait même intensifiées.

### Les principales sources de revenu

Étant donné que certaines décisions du conseil de fabrique concernant la musique vocale s'appuient sur des considérations économiques, un bref aperçu des principales

rentrées monétaires de la cathédrale semble nécessaire. Jusqu'en 1899, Holy Trinity tirait principalement ses revenus de la location des bancs. En 1845, les bancs coûtent d'une à 16,5 livres sterling<sup>19</sup>. Certains bancs demeuraient toutefois gratuits, dont ceux qui étaient occupés par les militaires. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'oubli, le refus et surtout le retard de paiement des bancs ont engendré des problèmes financiers et c'est pourquoi, le 21 novembre 1843, le conseil de fabrique, devant la menace d'un déficit de 165 livres sterling, envisage même d'entreprendre des procédures légales pour obtenir les paiements.

La gratuité des bancs est finalement votée à la réunion annuelle du conseil paroissial de 1899<sup>20</sup>. Cette mesure, chère au révérend Lennox Williams, était en fait l'une des quatre conditions posées par ce dernier pour qu'il accepte la fonction de recteur. Dans le but de remplacer la perte du revenu principal de la cathédrale, un système de dons par enveloppe est instauré en 1900. Bien que les marguilliers annoncent fièrement en 1901 que le système d'enveloppe a engendré des revenus plus élevés que prévus, dès 1904, l'enthousiasme disparaît<sup>21</sup>. Comme à l'époque de la location des bancs, les collectes durant certains offices sont demeurées au XX<sup>e</sup> siècle la deuxième source importante de revenus.

### La maîtrise : un enjeu économique ou doctrinal ?

À la cathédrale Holy Trinity, les divergences musicales entre les tenants de la Haute et de la Basse Église se rapportent entre autres à la présence – ou l'absence – d'une maîtrise de jeunes garçons. Tandis que certains paroissiens luttent pour la formation et le maintien d'une maîtrise, d'autres se questionnent sur son utilité. C'est en 1800, dès le début de la construction de la cathédrale, qu'il est question de fonder une maîtrise. Le 4 octobre 1800, le claveciniste et organiste John Bentley écrit une lettre à Jonathan Sewell, commissaire pour la construction de la cathédrale, lui rappelant sa proposition de former un chœur de 12 à 16 garçons et d'assumer l'enseignement musical et les répétitions le dimanche ou trois fois par

<sup>17</sup> Le plain-chant anglican est une formule d'harmonisation qui comprend deux sections dans son format de base. La première partie est formée d'un accord de récitation suivi de trois à cinq accords, le tout réparti sur trois mesures; la deuxième partie, qui comprend quatre mesures, est introduite par un autre accord de récitation et est suivi d'un enchaînement de cinq à neuf accords (Brouillette 2009, 123).

<sup>18</sup> Près d'un siècle plus tard, soit le 18 janvier 1926, le conseil paroissial décidera d'augmenter le nombre de membres du conseil paroissial à 24, croyant que cette hausse de personnes impliquées engendra un accroissement des activités et un élargissement du champ d'influence du conseil.

<sup>19</sup> La liste complète des prix de location des bancs en 1845 se trouve en appendice du «Report of the Church Warden in Charge of the Pew Rents» du 11 avril 1846. À titre de comparaison, le salaire de l'organiste Stephen Codman s'élève à 100 livres sterling en 1846 et celui du recteur se chiffre à 200 livres sterling.

<sup>20</sup> Une baisse du taux de location avait d'abord été annoncée à la réunion annuelle du conseil paroissial de 1870 suite aux plaintes des paroissiens depuis plusieurs années au sujet des prix trop élevés des bancs. Le coût de location des bancs avait ensuite été standardisé à un dollar lors de la réunion du conseil paroissial du 26 mars 1894 et ce, malgré le désaccord de plusieurs paroissiens.

<sup>21</sup> Les marguilliers invitent alors les paroissiens qui n'utilisent pas encore le système d'enveloppes de le faire car la hausse des dons apparaît essentielle pour couvrir l'augmentation des dépenses.

<sup>22</sup> Cette lettre inédite est conservée dans la boîte «Erection of the Cathedral, 1800-02» du fonds de la cathédrale anglicane de Québec (archives du diocèse anglican de Québec).

semaine<sup>22</sup>. Engagé comme organiste en 1801, Bentley fait publier, dans le supplément de l'édition du 4 février 1802 de la *Quebec Gazette*, une annonce pour recruter «douze garçons de parents respectables et huit jeunes hommes de bonne moralité<sup>23</sup>» («Wanted» 1802) dans le but de former le chœur de la cathédrale anglicane<sup>24</sup>. Une liste de noms de personnes, conservée dans la boîte «Erection of the Cathedral, 1804-1806» du fonds de la cathédrale anglicane, montre que treize garçons de huit à quatorze ans et quatre hommes – un contreténor, deux ténors et une basse – ont réussi avec succès l'audition<sup>25</sup>.

Jacob Moutain, le premier évêque anglican de Québec, s'est enorgueilli de cette maîtrise, car elle lui permettait «d'offrir aux Canadiens [des offices] qui concurrencerai[en]t les messes spectaculaires de la cathédrale catholique romaine, juste à côté de la sienne.» (Morriset et Noppen 1995, 142). La construction de la cathédrale entre 1800 et 1804<sup>26</sup>, l'achat d'un orgue en 1801 et la fondation d'une maîtrise vêtue de surplis sont autant d'évènements qui ont permis à Mountain de célébrer avec grandes pompes des offices Haute Église. Les honoraires des choristes étaient assurés en grande partie par les revenus provenant de la location des bancs. Or, dans les années 1830 et 1840, les oublis, les refus et les retards de paiement ont eu une influence directe sur le sort réservé à la maîtrise. Face à une situation économique difficile, le conseil de fabrique décide le 12 décembre 1834 de remplacer les jeunes choristes – qui recevaient des allocations – par des garçons non rémunérés qui seraient recrutés dans deux établissements rattachés à la cathédrale anglicane: l'École nationale (*National School*) et l'Asile Finlay (*Orphan Asylum*). Il est aussi résolu que le salaire des hommes soit réduit du tiers, c'est-à-dire de 15 à 10 livres sterling par année, et que les places vacantes soient comblées par des membres bénévoles. Malgré la missive du conseil de fabrique du 3 juillet 1835 envoyée aux locataires de bancs pour leur expliquer que les retards de paiement entraînent des difficultés financières sans précédent, la situation financière ne s'améliore guère. L'arrêt complet des honoraires des choristes est même proposé le 11 décembre 1835 par le conseil de fabrique et une semaine plus tard, ce même conseil proposait la création d'une chorale formée uniquement de bénévoles à l'exception d'un chef payé annuellement 15 livres sterling.

Un seul homme semble s'être insurgé contre la disparition imminente de la maîtrise: Robert Symes, qui avait été marguillier jusqu'au printemps 1835. Le 18 décembre 1835, ayant entendu dire que le conseil de fabrique s'apprêtait à voter le jour même des coupures draconiennes dans le budget de la maîtrise, il écrit au président du conseil qu'une église ne peut être appelée cathédrale si elle ne possède pas de chœur. Pour le «pro-cathédrale» Symes, les idéaux Haute Église doivent primer sur les arguments économiques. L'intervention de ce respectable paroissien semble avoir été déterminante dans la décision du conseil de fabrique de ne pas supprimer la maîtrise cette année-là. Durant les dix années suivantes, le conseil de fabrique a néanmoins élargi son emprise sur la maîtrise en instituant une série de mesures de validation d'assiduité des choristes et a maintenu, voire renforcé, les restrictions budgétaires. Le conseil demande ainsi, le 18 mars 1837, qu'un livre de présences des membres rémunérés soit tenu et, le 12 juillet 1841, il est exigé que l'organiste émette tous les six mois des certificats aux hommes et aux garçons rémunérés de la maîtrise. C'est à l'hiver 1845 que la maîtrise est finalement remplacée par une chorale bénévole. Il semble que les dirigeants de la cathédrale aient profité du congé de maladie de l'organiste Stephen Codman<sup>27</sup> pour dissoudre la maîtrise et fonder la chorale bénévole<sup>28</sup>.

Bien que les raisons officielles de la disparition de la maîtrise soient de nature économique, des arguments doctrinaux (non écrits dans les procès-verbaux) soutiennent également les décisions du conseil de fabrique. La suppression de la maîtrise coïncide d'ailleurs avec la fondation en 1843 de l'Église épiscopale réformée des États-Unis qui s'insurgeait contre le ritualisme et les tendances romanisantes (voir Peake 2013). De tendance Basse Église, cette Église épiscopale réformée se rapprochait du courant évangélique défendu par plusieurs membres du conseil de fabrique de Holy Trinity qui préféraient une assemblée où tous chantent plutôt qu'une maîtrise de type Haute Église interprétant de la musique savante. Le 18 décembre 1835, le conseil de fabrique avait d'ailleurs demandé à l'organiste Codman d'enseigner le chant sacré à la congrégation.

<sup>23</sup> «twelve boys of respectable parents and eight young men of good characters». C'est moi qui traduis.

<sup>24</sup> Pour le célèbre organiste et compositeur anglais Samuel Sebastian Wesley, un nombre minimal de 12 chanteurs est nécessaire pour former une maîtrise de cathédrale (Wesley 1849, 7).

<sup>25</sup> Wurtele (1890, 24) se base sûrement sur cette liste lorsqu'il affirme que le chœur vêtue de surplis de Bentley comprenait treize garçons et quatre hommes.

<sup>26</sup> Avant la construction de la cathédrale, les offices anglicans à Québec se déroulaient à la chapelle des Récollets jusqu'à l'incendie de 1796, puis à la chapelle des Jésuites.

<sup>27</sup> L'organiste et compositeur d'origine anglaise Stephen Codman (v. 1796-1852) a occupé le poste d'organiste titulaire de la cathédrale anglicane de Québec durant 36 ans: de 1816 jusqu'à son décès.

<sup>28</sup> Dans le procès-verbal de la réunion du 5 avril 1845 du conseil de fabrique, il est écrit que James Burrage a remplacé à l'orgue Codman durant sa maladie et qu'une dénommée Andrews de l'École nationale a assuré la direction musicale à plusieurs occasions. Des remerciements sont aussi adressés aux femmes et aux hommes de la chorale bénévole et à son directeur, le notaire et seigneur Archibald Campbell; il s'agit de la première mention, dans les procès-verbaux, de la chorale bénévole depuis sa fondation.

Les deux évêques qui ont succédé à Jacob Mountain, soit Charles John Stewart, en poste de 1826 à 1837 et George Jehoshaphat Mountain, évêque de 1837 à 1863, avaient des convictions Haute Église beaucoup plus modérées que leur prédécesseur, c'est pourquoi ils n'ont pas pris part à la défense de la maîtrise. Le délaissement progressif des idéaux Haute Église s'étaient auparavant traduit, dans le domaine architectural, par la commande d'une nouvelle chaire en 1833 (installée en 1837), « moins imposante que sa monumentale prédécesseure [sic], et plus près, sans doute, de cet idéal évangélique, notamment étasunien, qui substituait à la prédication en chaire une plate-forme exposant le charisme des prédicateurs » (Noppen 1995, 143).

### **Le retour de la maîtrise et de la Haute Église**

Au milieu des années 1860, la vie musicale de la cathédrale se modifie radicalement : un livre de chants pour l'usage général de la congrégation est adopté, des militaires (appelés *soldiers* ou *bandmen*) sont engagés pour renforcer la chorale bénévole et une nouvelle maîtrise de garçons est fondée. La situation financière de la cathédrale a d'ailleurs changé depuis la création en 1832 du conseil de fabrique. En effet, les finances de la cathédrale semblent prospères puisque le vicaire (*assistant minister*) voit son salaire passer de 235 dollars en 1865 à 719,48 dollars l'année suivante, puis à 1 050 dollars en 1867.

À l'automne 1865, soit exactement vingt ans après la suppression définitive de la première maîtrise, le conseil de fabrique discute de la fondation d'une nouvelle maîtrise de garçons<sup>29</sup>. Le 22 février 1866, le conseil de fabrique autorise sa formation. Un comité ad hoc destiné à la maîtrise est créé sur-le-champ : il comprend le recteur George Vernon Housman, les deux marguilliers ainsi que William Darling Campbell, membre du conseil de fabrique et fils d'Archibald Campbell, lequel avait dirigé la chorale bénévole à sa fondation. Une allocation de 25 livres sterling est accordée à l'organiste « pro-cathédrale » Frederick W. Mills pour enseigner aux garçons ; elle s'ajoute à son salaire annuel de 400 dollars<sup>30</sup>. Le conseil de fabrique accorde aussi des honoraires de 20 livres sterling par année, non pas pour chaque choriste, mais pour la maîtrise au complet. Le livre de comptes des marguilliers indique que la maîtrise de 12 garçons commence ses activités en avril 1866. Les honoraires des jeunes choristes apparaissent pour une dernière fois en décembre 1866. Après cette date, les garçons ne semblent

plus recevoir d'allocation, mais ils continuent de chanter jusqu'en 1869<sup>31</sup>. À la réunion du conseil paroissial du 18 avril 1870, un paroissien proposera qu'une maîtrise de jeunes garçons soit à nouveau mise sur pied, mais la motion sera rejetée par une majorité de membres de l'assemblée, guidés par des préceptes Basse Église.

Une nouvelle tentative d'implantation d'une maîtrise semble avoir réussi momentanément en 1890 ou 1891 car le rapport des marguilliers du 20 mars 1891 indique que la présence d'un chœur supplémentaire de garçons a aidé la congrégation à chanter. Une autre maîtrise, cette fois-ci durable, sera fondée en 1928. À cette époque, les jeunes choristes devaient participer à trois répétitions par semaine. Cette maîtrise aurait perduré au-delà de la période étudiée ici. La figure 1 montre ses membres, vêtus de surplis (le vêtement blanc sur les soutanes noires), en mars 1946. La fondation et la pérennité de cette maîtrise démontrent la ténacité et l'ardeur des musiciens, des ecclésiastiques et de certains paroissiens « pro-cathédrale » (plus particulièrement les paroissiens impliqués dans le conseil de fabrique) qui ont réussi à intégrer de nouveau aux offices des éléments musicaux Haute Église.

### **Le surplis, symbole de la Haute Église**

La Haute Église ne prône pas seulement la présence d'une maîtrise dans la cathédrale, mais suggère que ses membres soient vêtus de surplis. En accord avec les allégeances Haute Église de l'évêque Jacob Mountain, les choristes de la première maîtrise de la cathédrale Holy Trinity ont porté des surplis jusqu'à la dissolution de l'ensemble. La maîtrise active de 1866 à 1869 ne revêtait toutefois pas ce vêtement liturgique au cours de ses deux premières années d'existence. Il aura fallu attendre jusqu'au 9 septembre 1868 pour que le conseil de fabrique autorise le retour des surplis dans l'habillement des jeunes garçons de la maîtrise. Il semble que la chorale bénévole adopte aussi le port du surplis en 1869 car la majorité des paroissiens présents à la réunion paroissiale du 18 avril 1870 se montrent choqués de ne pas avoir été consultés au sujet de l'introduction des surplis et désapprouvent son utilisation. Ces mêmes personnes, aux convictions Basse Église, se sont opposées la même journée au retour d'une maîtrise.

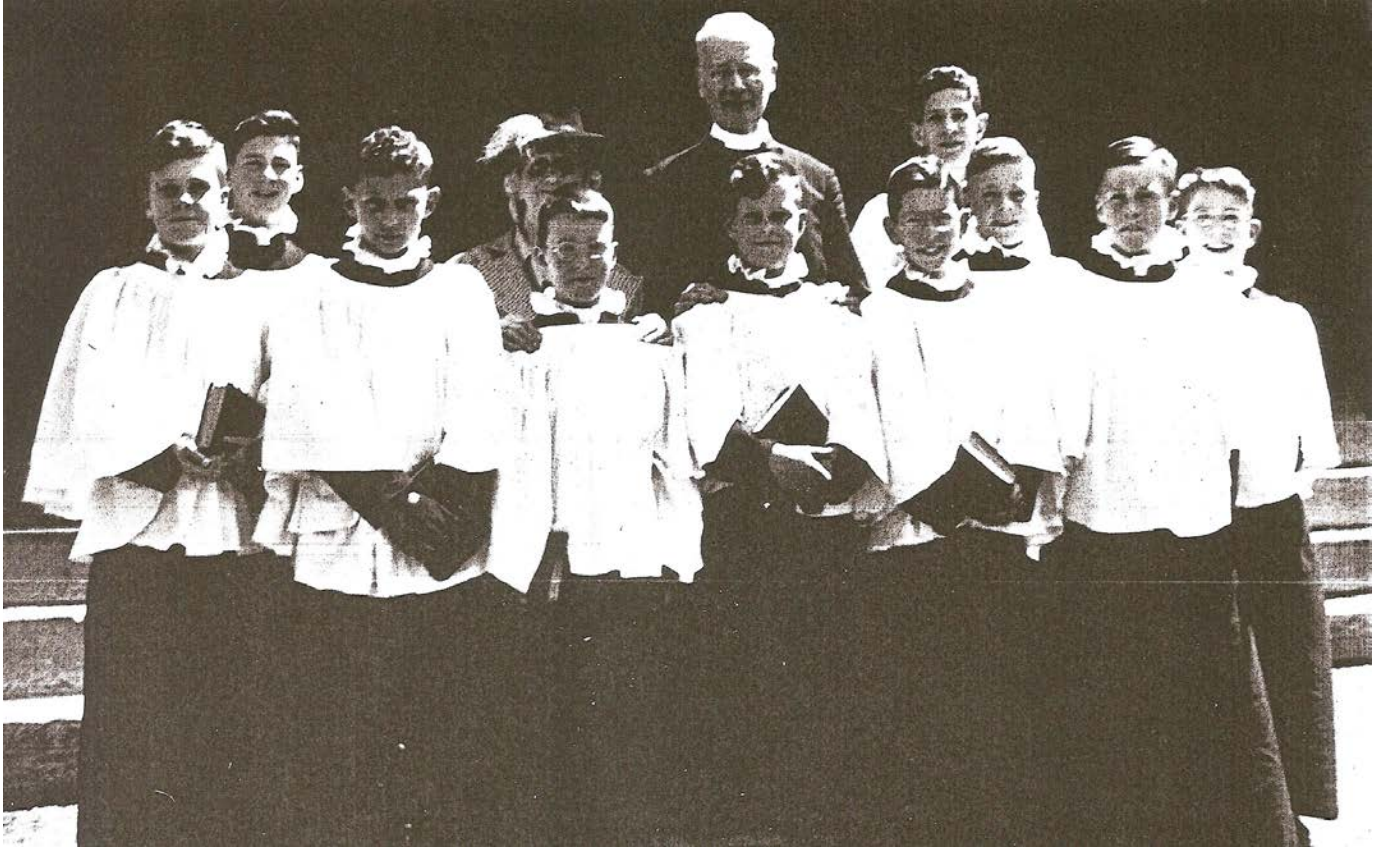
La résistance face à l'utilisation du surplis s'est poursuivie jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ce, malgré les efforts d'Andrew

<sup>29</sup> La proposition de former une nouvelle maîtrise est relatée dans le procès-verbal de la réunion du conseil de fabrique du 31 octobre 1865. C'est également dans ce procès-verbal qu'est annoncé l'engagement de l'organiste Frederick W. Mills.

<sup>30</sup> La livre sterling a été utilisée au Canada jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Powell 2005, 20). À la cathédrale anglicane de Québec, la transition entre la livre sterling et le dollar s'est surtout effectuée de 1860 à 1862, mais les deux systèmes monétaires ont été employés de façon concomitante jusqu'en 1866.

<sup>31</sup> Le livre de comptes des marguilliers confirme l'existence de la maîtrise jusqu'en 1869 car des dépenses de lavage (sûrement pour nettoyer les surplis des choristes) sont remboursées à l'organiste Mills le 14 septembre 1869. La maîtrise portait des surplis depuis l'automne 1868 (voir plus loin dans le texte).

Figure 1 : La maîtrise de la cathédrale anglicane de Québec en mars 1946. Courtoisie des archives du diocèse anglican de Québec<sup>32</sup>.



Hunter Dunn, le cinquième évêque du diocèse anglican de Québec. Parti de l'Angleterre en 1892 pour être sacré évêque à Québec, Dunn, un fervent des pratiques Haute Église (Reisner 2010), a été surpris de trouver des fidèles peu enclins au ritualisme. Un an après son intronisation, il suggère au conseil de fabrique une liste de modifications au culte. Il voulait, entre autres, que les choristes portent des surplis. Sachant sans doute que les Anglicans fréquentant la cathédrale ne seraient pas d'accord avec ses aspirations Haute Église, il soumet au conseil de fabrique un compromis : les offices de la semaine et celui du dimanche soir seraient présentés selon la tradition des cathédrales, c'est-à-dire avec une maîtrise de garçons et d'hommes vêtus de surplis et un chœur auxiliaire de femmes, tandis qu'à l'office du dimanche matin, les choristes, sans surplis, seraient placés dans le sanctuaire pour soutenir le chant de la congrégation.

Alors qu'à sa réunion du 9 novembre 1893, le conseil de fabrique décide de laisser le choix aux paroissiens d'accepter ou de refuser les recommandations concernant le port du surplis. Le conseil paroissial rassemblé le 4 décembre suivant se montre catégorique : il ne veut aucunement de choristes vêtus de surplis. Le livre de comptes des marguilliers indique toutefois que ce vêtement liturgique

sera à nouveau utilisé par la chorale bénévole à partir de 1902. Cette tradition Haute Église perdurera au-delà de la période à l'étude.

### La chorale bénévole... qui coûte de plus en plus cher

La chorale bénévole, fondée en 1845, a également poursuivi ses activités au-delà de 1959. Comme je l'ai mentionné précédemment, le remplacement de la maîtrise par une chorale bénévole avait pour but de diminuer les dépenses de la cathédrale. Pendant une vingtaine d'années, l'objectif est atteint, des économies étant enregistrées. En 1847, par exemple, le budget de la chorale bénévole est de 16 livres sterling tandis qu'en 1835 – avant l'adoption des coupures financières – les coûts relatifs à la maîtrise de garçons et d'hommes s'élevaient à 62 livres sterling ; entre 1835 et 1847, on remarque ainsi une réduction des dépenses de 74 pour cent. En 1850, la cathédrale ne consacra qu'un maigre cinq livres sterling à la chorale bénévole.

À partir de 1865, les objectifs initiaux d'économie du conseil de fabrique sont minés par l'engagement de surnuméraires pour pallier les faiblesses des chanteurs amateurs bénévoles. Cette pratique devient même courante

<sup>32</sup> Cette photographie est conservée dans la boîte «Cathedral Archives, vol. 7» du fonds de la cathédrale anglicane de Québec (Archives du diocèse anglican de Québec, Sherbrooke).

au fil des décennies. Le livre de comptes des marguilliers indique que des soldats, au nombre de trois à six, ont été rémunérés mensuellement pour chanter dans la chorale de 1865 à 1868. Le 12 février 1873, le conseil de fabrique promettait de nouveau de défrayer les services de quatre soldats chanteurs. Le livre de comptes des marguilliers révèle que les honoraires des militaires Brooks et Jarboltow ont été payés de juillet 1873 à juillet 1874. En mars 1875, le nouvel organiste Edward Arthur Bishop demande à son tour d'embaucher des voix d'hommes pour soutenir la chorale, mais le conseil de fabrique ne donne pas son accord sur-le-champ. Le livre de comptes des marguilliers indique toutefois que le capitaine et chanteur Chamberlin est engagé de novembre 1875 à juillet 1878.

Durant le xx<sup>e</sup> siècle, même si la chorale est qualifiée de *bénévole* (*voluntary choir*), il en coûte de plus en plus cher pour la préserver, notamment à cause de l'engagement de surnuméraires. Voulant maintenir une certaine qualité, les organistes – tous « pro-cathédrale » – engagent des chanteurs qui renforcent les pupitres. De 1909 à 1914, les dépenses de la chorale passent de 226 à 662,16 dollars, ce qui inquiète les paroissiens. En 1916, les coûts augmentent à 722,86 dollars. Les marguilliers recommandent alors d'entreprendre des démarches rigoureuses afin que la chorale soit composée exclusivement de bénévoles et qu'aucun autre membre payé ne soit retenu. En attendant – en vain – que la chorale soit uniquement formée de bénévoles, un système d'amendes sera imposé pour les membres payés qui ne participent pas régulièrement aux offices et aux répétitions.

Croyant qu'un nombre plus élevé de choristes bénévoles atténuera la nécessité d'engager des surnuméraires, les membres du conseil paroissial et du conseil de fabrique essaient de recruter le plus possible de gens désireux de chanter bénévolement. Malgré leurs efforts, les surnuméraires sont encore présents en 1935. Cette année-là, l'organiste William Rains indique dans son rapport annuel que la chorale contient 35 membres – 13 sopranos, 3 altos, 4 ténors, 5 basses et 10 garçons – et chaque pupitre est appuyé par des surnuméraires.

Dans les années 1940, les méthodes de financement des surnuméraires se diversifient. En 1944, par exemple, un

système de souscription est établi temporairement. Deux membres de la chorale siégeant aussi au conseil de fabrique, C. G. Dunn et le docteur Johnstone, acceptent de payer deux dollars à chaque répétition, en plus de leur cotisation régulière, pour qu'une basse et un ténor expérimentés puissent chanter avec eux. L'année suivante, c'est le président du comité de la chorale qui est chargé de collecter les fonds nécessaires pour la hausse salariale d'une certaine Wilson, qui menace de ne plus se présenter à la chorale si ses honoraires ne sont pas augmentés.

Ainsi, la chorale bénévole de Holy Trinity, dont la fondation s'appuyait sur des raisons économiques et doctrinales, tend à devenir au cours des années une sorte d'hybride, croisement d'un chœur professionnel et d'une chorale amateur. Cet aboutissement semble être le résultat des luttes entre les tenants de la Haute Église, qui privilégient des offices ostentatoires comportant un volet musical interprété par une maîtrise ou un chœur professionnel<sup>33</sup>, et les partisans de la Basse Église, qui souhaitent une participation active des fidèles dans l'exécution du répertoire chanté, la chorale étant considérée pour eux comme un accessoire pour soutenir le chant de la foule.

### **Le choix des premiers livres de chants : désaccords entre le conseil paroissial et le conseil de fabrique**

Durant les offices anglicans, les fidèles sont invités à chanter les cantiques d'hymnes<sup>34</sup> (*hymn tunes*). Cette tradition, à l'origine Basse Église, a également été adoptée par les tenants de la Haute Église. Pour encourager les fidèles à chanter, des livres de chants sont généralement mis à la disposition de l'assemblée<sup>35</sup>. Le choix d'un recueil d'hymnes et de cantiques<sup>36</sup> revêt donc une signification particulière pour les membres de n'importe quelle congrégation anglicane. À la cathédrale Holy Trinity, c'est en 1865 que le conseil de fabrique recommande l'adoption d'un recueil d'hymnes et de cantiques qui sera utilisé par l'ensemble de la congrégation. Le choix de ce livre de chants commun s'effectue non sans peine, « après d'intenses discussions<sup>37</sup> ». Un recueil de psaumes et d'hymnes avec leurs cantiques publié par la Society for the Promotion of Christian Knowledge<sup>38</sup> (SPCK) est alors adopté. Il s'agit probablement de la troisième

<sup>33</sup> Les fidèles sont tout de même invités à chanter avec la maîtrise ou le chœur professionnel pour certains chants des offices Haute Église, dont les cantiques d'hymnes (*hymn tunes*).

<sup>34</sup> Une hymne est un texte liturgique ne provenant pas de la Bible, contrairement au psaume qui, lui, se trouve dans l'Ancien Testament. Le mot *hymne* (*hymn*) désigne essentiellement le texte tandis que le terme *cantique* (*hymn-tune*) renvoie à la musique – voire à la totalité de la musique, c'est-à-dire la mélodie, les autres voix et, le cas échéant, l'accompagnement (Beckwith 1986, xxix).

<sup>35</sup> À la cathédrale Holy Trinity, les exemplaires étaient défrayés à même le budget de la cathédrale avant que la Guilde de la cathédrale (*Cathedral Guild*) s'occupe des frais d'acquisition, de remplacement ou de réparation des livres d'hymnes et de cantiques (voir le procès-verbal de la réunion du conseil paroissial du 16 janvier 1939).

<sup>36</sup> Un recueil d'hymnes et de cantiques, aussi appelé livre de chants, contient des textes et de la musique.

<sup>37</sup> « after considerable discussion » (procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil paroissial du 16 octobre 1865). C'est moi qui traduis.

<sup>38</sup> Cette société avait des visées Haute Église, car elle prônait l'utilisation de chandelles, de surplis, d'encens et de croix durant les offices (Heideman 2001, 75).



édition du recueil *Psalms and Hymns for Public Worship: With Appropriate Tunes*, publiée en 1865.

À chaque fois que le conseil de fabrique proposera un autre livre de chants, les discussions seront longues et, le plus souvent, le conseil paroissial ne retiendra pas les suggestions du conseil de fabrique. En fait, l'adoption d'un nouveau recueil d'hymnes et de cantiques suppose l'apprentissage de nouveaux chants, ce qui semble déplaire à plusieurs fidèles qui préfèrent se limiter au répertoire connu. Une réunion extraordinaire du conseil paroissial a, par exemple, été convoquée le 1<sup>er</sup> décembre 1873 pour discuter exclusivement de l'adoption éventuelle d'un nouveau livre de chants de la SPCK. Au terme d'une longue séance, la décision finale est reportée à la prochaine réunion annuelle, fixée au 6 avril 1874. Le conseil paroissial décide alors de rejeter la proposition du conseil de fabrique; l'usage de l'ancien livre de chants de la SPCK et de son appendice est donc maintenu.

En 1886, le conseil de fabrique et le conseil paroissial s'affrontent à nouveau sur ce sujet. Le 26 avril, le conseil de fabrique suggère au conseil paroissial l'emploi du recueil *Church Hymns* de la SPCK, en remplacement de l'ouvrage *Psalms and Hymns for Public Worship*, également publié par la SPCK. Bien que les hymnes des deux publications soient ordonnées selon les temps de l'année durant lesquels elles doivent être interprétées, le recueil *Church Hymns* se distingue de celui qui était utilisé en ce qu'il contient plusieurs nouvelles hymnes et n'inclut pas de cantiques de psaumes mesurés. Quant aux hymnes qui se trouvent dans les deux recueils, elles ne sont pas nécessairement mises en musique sur les mêmes cantiques. Comme le montrent les figures 2 et 3, l'hymne «Hark ! The Glad Sound !» est chantée sur le cantique *Cloisters* dans *Psalms and Hymns for Public Worship* tandis que l'éditeur de *Church Hymns* l'a associée au cantique *Oriel*. Lors de la réunion extraordinaire du conseil paroissial du 17 mai 1886, la recommandation du conseil de fabrique est refusée: il est décidé, une fois de plus, de conserver le livre de chants alors en usage.

Le conseil de fabrique attendra trois ans avant de formuler une nouvelle proposition. Lors de la réunion du conseil paroissial du 22 avril 1889, les paroissiens acceptent finalement d'adopter *Hymns Ancient and Modern*. Tandis que le recueil *Church Hymns* de la SPCK – qui avait été recommandé par le conseil de fabrique en 1886 – se rattache à l'idéologie de la Basse Église, l'ouvrage *Hymns Ancient and Modern* défend plutôt les préceptes de la Haute Église dans sa première édition, en 1861. Toutefois, les éditions subséquentes – c'est-à-dire le supplément de 1868, la deuxième édition en 1875, puis le second supplément

Figure 2: James Turle, «Hark ! The Glad Sound !» (*Psalms and Hymns for Public Worship* 1862, 1).

**ADVENT.**

CLOISTERS. C. M. JAMES TURLE, 1862.  
Composed for this Work.

1.

**H**ARK! the glad sound! the Saviour comes,  
The Saviour promised long!  
Let every heart prepare a throne,  
And every voice a song.

He comes, the prisoners to release,  
In Satan's bondage held;  
The gates of brass before Him burst,  
The iron fetters yield.

He comes, the broken heart to bind,  
The bleeding soul to cure;  
And with the riches of His grace  
To bless the humble poor.

Our glad hosannas, Prince of Peace,  
Thy welcome shall proclaim;  
And heaven's eternal arches ring  
With Thy beloved Name.

en 1889 – confirment l'association du recueil à la Haute Église mais de façon plus modérée car elles contiennent plusieurs œuvres connues et appréciées, ce qui leur a permis d'être acceptées par la plupart des Anglicans d'Angleterre (Temperley 1983, 298-302). En adoptant ce nouveau livre de chants, la cathédrale Holy Trinity ne faisait pas figure d'exception mais suivait une tendance britannique: en 1895, environ 75 pour cent des églises anglicanes d'Angleterre utilisaient cette publication plutôt que d'autres recueils, comme *Church Hymns* – son principal rival – publié par l'influente SPCK (Anderson et al. s.d., 32-33). En acceptant de changer de livre de chants pour la première fois, après avoir utilisé pendant 24 ans<sup>39</sup> le recueil *Psalms and Hymns for Public Worship* de la SPCK, les fidèles fréquentant la cathédrale Holy Trinity ont dû apprendre de nouvelles pièces, car les deux ouvrages ne contiennent pas les mêmes hymnes.

<sup>39</sup> Selon le compositeur John Beckwith, la vie moyenne d'un recueil de cantiques est d'ailleurs de 25 ans (Beckwith 1986, xxxii).

Figure 3 : James Turle, «Hark ! The Glad Sound !» (*Church Hymns* 1885, 50).

“To the poor the Gospel is preached.”—St. Luke vii. 22.

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>F 1</b> HARK, the glad sound ! The Saviour comes,<br/>The Saviour promised long !<br/>Let every heart prepare a throne,<br/>And every voice a song.</p> <p><b>2</b> He comes, the prisoners to release,<br/>In Satan's bondage held ;<br/>The gates of brass before Him burst,<br/>The iron fetters yield.</p> <p><b>3</b> He comes, from thickest films of vice<br/>To clear the mental ray,</p> | <p>And on the eyeballs of the blind<br/>To pour celestial day.</p> <p><b>4</b> He comes, the broken heart to bind,<br/>The bleeding soul to cure ;<br/>And with the treasures of His grace<br/>To enrich the humble poor.</p> <p><b>5</b> Our glad hosannas, Prince of Peace,<br/>Thy welcome shall proclaim ;<br/>And heaven's eternal arches ring<br/>With Thy beloved Name. Amen.</p> |
|---|--|

ORIEL.

8.7.8.7.8.7.



### Les stratégies de persuasion pour le changement de livre de chants et l'intégration de nouveaux cantiques

Au xx<sup>e</sup> siècle, plusieurs critiques seront formulées au sujet des cantiques. Ces remarques, voire ces plaintes, ont surtout été émises durant la période d'emploi de l'organiste Maitland Farmer, soit de 1929 à 1932. De nombreux reproches lui ont été adressés car il demandait au chœur de chanter des hymnes sur des cantiques qui, d'après les choristes, ne leur étaient pas habituellement associées. En fait, bien qu'une hymne puisse être chantée sur différents cantiques (comme l'ont démontré les figures 2 et 3) et qu'un même cantique puisse être utilisé pour différentes hymnes, plusieurs hymnes sont associées à un cantique spécifique. Or, quand Farmer choisissait un cantique non familier pour des hymnes connues, plusieurs membres de la congrégation n'hésitaient pas à condamner l'initiative.

Le recteur Alfred H. Crowfoot précisera, lors de la réunion du conseil de fabrique du 27 janvier 1932, que la sélection des hymnes revient au recteur tandis que l'organiste s'occupe du choix des cantiques. Dans son plaidoyer diplomatique pour défendre Farmer (et non les choix de ce dernier), le recteur Crowfoot mentionne qu'il est naturel que les hymnes les plus populaires soient chantées sur la musique qui leur est généralement associée, mais que cette même musique peut aussi servir à une hymne pour laquelle elle n'est pas destinée au départ. Il ajoute qu'il ne faut pas que la congrégation s'astreigne à chanter un nombre limité de

textes et de mélodies familières ; elle doit plutôt accepter d'élargir son répertoire. Le recteur avait d'ailleurs proposé lors de la réunion annuelle du conseil paroissial de 1930 d'instaurer de courtes répétitions après certains offices du dimanche soir (*evening service*) afin d'enseigner de nouveaux cantiques aux paroissiens. Dans un esprit aigu de persuasion, il avait ajouté que l'initiative s'était concrétisée dans d'autres églises et qu'elle avait connu un réel succès.

En 1939, Crowfoot utilise une argumentation similaire pour convaincre les paroissiens de choisir le nouveau recueil de chants publiés par le synode canadien. Il mentionne que plusieurs cathédrales et églises, dont St. Matthew's et St. Michael's (deux églises anglicanes à Québec), l'avaient adopté. Il ajoute que le recueil contient de nouvelles hymnes

fort jolies et de magnifiques cantiques dont certains sont publiés pour la première fois. Il semble que la stratégie ait fonctionné<sup>40</sup> car l'année suivante, à la réunion du conseil paroissial du 15 janvier 1940, Crowfoot précise que les exemplaires du nouveau livre de chants ont été reçus et payés. Dans un but constant de valorisation du nouveau répertoire, il ajoute que les nouvelles hymnes et mélodies ont graduellement été introduites et ont gagné la faveur populaire sans pour autant que l'ancien répertoire soit délaissé.

Ce plaidoyer du recteur Crowfoot pour le renouvellement du répertoire vocal n'est toutefois pas réitéré en 1955 par son successeur, le révérend Robert Lowder Seaborn. En effet, à la réunion du conseil de fabrique du 2 mars 1955, l'administrateur Owen Carter se fait le porte-parole de la congrégation en suggérant que les hymnes les plus connues soient chantées aux offices du dimanche. Il propose ensuite que les paroissiens soient invités à faire part de leurs hymnes préférées. Le recteur Seaborn ne prend donc pas la défense du nouveau répertoire. Il offre plutôt sa coopération dans le dossier et se dit prêt à accueillir toute suggestion de la part de l'assemblée.

### L'affaire Henry Carter : les causes et les conséquences du congédiement d'un organiste

Le pouvoir décisionnel du conseil de fabrique s'est aussi manifesté de façon éloquente en 1860 dans l'affaire Henry Carter. L'origine de la polémique autour des choix musicaux

<sup>40</sup> C'est la première fois que les procès-verbaux des instances démocratiques de la cathédrale Holy Trinity font mention d'une stratégie claire pour convaincre les fidèles d'adopter un nouveau livre d'hymnes et de cantiques.

de ce maître de chapelle et organiste remonte à la réunion du conseil paroissial du 9 avril 1860, alors que C. N. Montzambert, appuyé par Archibald Campbell (qui, comme mentionné précédemment, a été le premier chef de la chorale bénévole), propose une motion – aux tendances Basse Église – condamnant le répertoire chanté à la cathédrale. Montzambert qualifie de répugnants les cantiques de l'ordinaire de la messe (jadis en plain-chant anglican) et la mise en musique des répons aux commandements. Il ajoute que la congrégation est maintenant cantonnée à un rôle de simple observatrice et non de participante<sup>41</sup>. Le conseil de fabrique et les marguilliers reçoivent alors l'autorisation du conseil paroissial de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que des changements soient apportés.

Ce type de récriminations n'apparaît pas exclusif à la cathédrale anglicane de Québec. La même année, l'assemblée des évêques épiscopaux des États-Unis décriait la musique sacrée complexe, arguant qu'elle nuisait à l'idéal de simplicité du culte (*Journal of the Proceedings of the Bishops, Clergy and Laity of the Protestant Episcopal Church in the United States of America* 1860, 210-211). Par la même occasion, les évêques américains rappelaient que le but de la musique d'église n'est pas de gratifier le goût musical, mais plutôt de soutenir la piété de toutes les classes de paroissiens grâce à des musiques simples et appropriées. Ces évêques aux idéaux Basse Église ont entre autres recommandé aux pasteurs de promouvoir une participation générale de leurs fidèles lors des parties chantées des offices.

À l'image des évêques américains et du conseil de fabrique de la paroisse de Québec, l'évêque George Jehoshaphat Mountain condamne à son tour la musique savante complexe dans une lettre du 9 mai 1860 adressée au recteur George Vernon Housman, le président du conseil de fabrique<sup>42</sup>. Dans sa dépêche, il explique néanmoins que l'organiste Carter n'avait fait que répondre aux souhaits de certains paroissiens musicalement instruits lorsque, durant les offices de Pâques, il avait exceptionnellement dérogé à la règle de la simplicité dans ses performances musicales. Mountain assure le conseil de fabrique que cette irrégularité ne se reproduira pas et ajoute que des œuvres musicales récemment importées ont été judicieusement sélectionnées et approuvées.

Un an plus tard, plus précisément le 6 avril 1861, le conseil paroissial adopte les propositions de l'évêque concernant les changements à apporter dans la musique d'église. Le recteur Housman écrit à Carter pour l'informer de la résolution qui vient d'être adoptée. Dès la réception de la missive, Carter déchire la copie de la résolution et la renvoie en morceaux au recteur tout en lui annonçant que le conseil de fabrique a commis une erreur en lui envoyant ce document. Il remet ensuite sa démission qui sera effective le 1<sup>er</sup> septembre 1861. Lors de la réunion du 13 avril 1861, les membres du conseil de fabrique, offensés par les comportements de Carter, décident qu'ils dispensent l'organiste de ses tâches dès le 15 avril 1861, soit quatre mois et demi avant la date prévue de son départ. Le 4 mai, le conseil de fabrique revient toutefois sur sa décision et permet à Carter de quitter ses fonctions à la date prévue, soit le 1<sup>er</sup> septembre.

Carter fait à son tour volte-face le 3 juin et réclame par écrit au recteur Housman l'annulation de sa demande de démission. Il ajoute qu'il sent un appui de la part de l'évêque, des paroissiens et des membres du chœur. Il profite de l'occasion pour s'excuser de son comportement. Le conseil de fabrique décide toutefois de poursuivre les démarches amorcées le 13 avril pour trouver un nouvel organiste. Suite à une nouvelle requête de Carter, le conseil de fabrique, en date du 31 juillet 1861, proclame qu'aucune coopération future n'est envisageable entre Carter et la congrégation.

Une pétition de 26 noms datée du 31 juillet est finalement remise par Carter au marguillier William Darling Campbell. Les signataires désirent que Carter demeure en poste. La pétition n'aura cependant pas l'effet escompté et le conseil de fabrique décide le 2 août d'envoyer à chacun des signataires une lettre leur expliquant qu'un successeur à Carter a déjà été engagé. Le procès-verbal de la réunion du 2 août 1861 indique toutefois qu'aucun organiste titulaire n'a encore été embauché à cette date. Une offre d'engagement a plutôt été offerte à un dénommé Hitchens, mais il semble qu'elle ait été refusée car un contrat avec l'organiste James Pearce est signé le 8 novembre 1861<sup>43</sup>. Avant son départ définitif, fixé au 1<sup>er</sup> septembre 1861, le colérique Henry Carter aurait volé des tuyaux de l'orgue. En effet, dans une lettre du 8 août 1862 adressée aux membres du conseil de fabrique<sup>44</sup>, le nouvel organiste James Pearce, à l'emploi de la cathédrale

<sup>41</sup> «The "services" used instead of chants to the different canticles at Divine service in the cathedral, as well as the singing of the responses to the commandments, are distasteful to the majority of the congregation, and are calculated to nurture lifeless formality, and make the congregation passive listeners.» En plus de paraître de façon manuscrite dans le procès-verbal de la réunion du conseil paroissial du 9 avril 1860, la motion a été retranscrite à la fin du rapport annuel imprimé (*Annual Report*) de 1860.

<sup>42</sup> Cette lettre a été recopiée dans le procès-verbal de la réunion du conseil de fabrique du 18 mai 1860.

<sup>43</sup> Le contrat d'engagement de l'organiste James Pearce est reproduit dans le procès-verbal de la réunion du conseil de fabrique du 1<sup>er</sup> mars 1862.

<sup>44</sup> Cette lettre a été retranscrite dans le procès-verbal de la réunion du conseil de fabrique du 9 août 1862.

<sup>45</sup> Contrairement à ce qu'indique Vivianne Émond dans son mémoire de maîtrise (1986, 106), Pearce commence son mandat en janvier 1862, tandis que son prédécesseur Henry Carter a occupé le poste d'organiste titulaire jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1861. De septembre 1861 à décembre 1862, c'est le paroissien Wentworth Grey Petry qui assume bénévolement les fonctions d'organiste et de maître de chapelle.

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1862<sup>45</sup>, accuse son prédécesseur d'avoir retiré certains tuyaux et de ne pas les avoir retournés.

L'affaire Carter, avec ses multiples rebondissements, apparaît comme un exemple éloquent des luttes entre les partisans de la Haute et de la Basse Église. Tirant ses origines dans les demandes de certains paroissiens de chanter du répertoire savant, cette affaire a également montré le pouvoir – voire l'impact majeur – du conseil paroissial qui, dans ce cas-ci, a été influencé par des paroissiens qui s'insurgeaient contre la musique vocale savante.

## Conclusion

Après avoir examiné les causes et les conséquences des décisions du conseil de fabrique et du conseil paroissial au sujet de la musique vocale interprétée à la cathédrale Holy Trinity entre 1832 et 1959, trois constats s'imposent : 1) ces deux instances démocratiques ne sont pas formées de groupes homogènes, c'est-à-dire que des dissensions apparaissent entre les deux et au sein de chacune d'elles ; 2) les décisions des deux conseils concernant directement ou indirectement la musique vocale se fondent souvent sur des préceptes doctrinaux de la Haute ou de la Basse Église ; 3) les deux conseils ont eu un impact très marquant sur le choix et la manière d'interpréter la musique vocale à la cathédrale Holy Trinity aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Le premier constat, concernant l'hétérogénéité des membres des deux instances démocratiques de la cathédrale, a été établi suite à l'analyse de la division des votes dans certains dossiers, du refus par le conseil paroissial de recommandations faites par le conseil de fabrique et des condamnations par le conseil paroissial de quelques décisions du conseil de fabrique. En avril 1870, par exemple, le conseil paroissial adopte une motion désapprouvant une décision du conseil de fabrique datée de septembre 1868, qui permettait le port du surplis par les choristes. L'assemblée formant ce conseil paroissial était toutefois divisée car 29 personnes ont voté en faveur de la motion et 12 contre. Le clivage entre les deux conseils apparaît également dans le dossier du choix du livre de chants : après que le conseil paroissial ait refusé par deux fois les recommandations du conseil de fabrique, en 1873 et en 1886, quant au remplacement du livre d'hymnes et de cantiques en usage, il finira par accepter sa proposition en 1889. L'hétérogénéité du conseil paroissial se perçoit pour sa part de manière flagrante en 1893 : 26 paroissiens appuient une motion voulant que soient rejetées les propositions de l'évêque Andrew Hunter

Dunn concernant notamment le retour d'une maîtrise vêtue de surplis, tandis que 13 personnes votent contre.

Le deuxième constat, à propos des causes souvent doctrinaires des décisions sur la musique vocale, se fonde sur le nombre élevé de prises de position qui ne sont pas basées sur des considérations exclusivement musicales ou économiques. En fait, les décisions concernant la fondation d'une maîtrise en 1865, 1890 ou 1891, puis à nouveau en 1928, et l'acceptation du retour du port du surplis par les choristes en 1868 et 1902 sont motivées par des enjeux Haute Église. Quant aux décisions concernant la suppression graduelle de la maîtrise et la fondation d'une chorale bénévole entre 1834 et 1845, la condamnation du répertoire vocal savant en 1860, la simplification de la musique en 1861 (cette résolution étant à l'origine de l'affaire Carter), le rejet du projet de fondation d'une maîtrise en 1870 et 1893, la désapprobation du port du surplis en 1870 et le refus du port du surplis en 1893, elles relèvent toutes des aspirations Basse Église.

L'analyse des décisions des deux conseils montre d'ailleurs que la cathédrale a été confrontée aux diverses allégeances doctrinales contradictoires de ses fidèles tout au long de la période étudiée, et particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle. Déjà en 1825, le juge en chef Jonathan Sewell, qui avait jadis été nommé commissaire pour la fondation de la cathédrale, s'éloignait de Holy Trinity et de ses pratiques Haute Église en fondant sa chapelle privée, nommée Trinity Church, à la liturgie se rapprochant davantage du courant évangélique. À partir des années 1830, alors que plusieurs temples anglicans en Angleterre adhèrent au Mouvement d'Oxford, les fidèles de la cathédrale Holy Trinity adoptent de plus en plus des visées Basse Église, comme plusieurs de leurs homologues américains. Les pratiques à tendance Basse Église des paroissiens ont souvent provoqué des conflits avec les ecclésiastiques et les organistes émigrés d'Angleterre et d'allégeance Haute Église<sup>46</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, les désaccords doctrinaux, bien qu'encore présents, perdent de l'importance au fur et à mesure que la cathédrale retourne à des traditions Haute Église.

Le troisième et dernier constat, concernant l'impact marquant des deux conseils sur le choix et la manière d'interpréter la musique vocale à Holy Trinity, s'appuie sur une analyse qualitative de la répartition du pouvoir entre les musiciens, les ecclésiastiques et les deux conseils. En fait, à partir de la formation du conseil de fabrique en 1832, les organistes ont un pouvoir limité en ce qui concerne la musique vocale. Alors qu'ils peuvent théoriquement choisir les chants, ils doivent respecter plusieurs balises. Il faut, par

<sup>46</sup> Les propositions Haute Église de l'évêque Andrew Hunter Dunn en 1893 ont d'ailleurs, aux dires de certains paroissiens (voir le procès-verbal du conseil paroissial du 4 décembre 1893), semé la division au sein de la communauté et ont détruit la paix et l'harmonie qui régnaient depuis (supposément) plusieurs années.

exemple, qu'ils privilégient la simplicité, et les cantiques d'hymnes (*hymn tunes*) doivent être sélectionnés dans le livre de chants adopté par le conseil paroissial. C'est également le conseil de fabrique et le conseil paroissial qui décident du type d'interprète : chanteurs amateurs, musiciens professionnels ou maîtrise de jeunes garçons. Le pouvoir des ecclésiastiques est aussi limité, car leurs suggestions doivent être entérinées par les conseils. Ainsi, entre 1832 et 1959, le conseil de fabrique et le conseil paroissial ont joué un rôle majeur dans tout ce qui était rattaché de près ou de loin à la musique vocale exécutée à la cathédrale Holy Trinity de Québec.

## RÉFÉRENCES

### Sources premières

Fonds de la cathédrale anglicane de Québec, Archives du diocèse anglican de Québec, Sherbrooke.

### Sources secondaires

ANDERSON, Warren et al. (s.d.). «Hymn», dans *Grove Music Online. Oxford Music Online*, <http://www.oxfordmusiconline.com.res.banq.qc.ca/subscriber/article/grove/music/13648>, consulté le 29 janvier 2013.

BECKWITH, John, dir. (1986). *Le patrimoine musical canadien*, Ottawa, Société pour le patrimoine musical canadien, vol. 5 «Cantiques».

BOYDELL, Barra (2004). *A History of Music at Christ Church Cathedral, Dublin*, Woodbridge, Angleterre, Boydell Press.

BROUILLETTE, Louis (2009). «Le “Manuscrit d’orgue de la cathédrale anglicane de Québec: Description, analyse et mise en contexte”, thèse de doctorat, Université de Montréal.

BRYANT, Giles et John GALLIENNE (2006). «Musique religieuse anglicane», dans *L'Encyclopédie canadienne. Historica Canada*, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/anglican-church-music-emc/>, consulté le 4 janvier 2014.

*Church Hymns with Tunes* (1885). Londres, Society for Promoting Christian Knowledge. 2 livres en un, édition préparée par Arthur Sullivan.

*A Compendious Abstract of the Public General Acts of the United Kingdom of Great Britain and Ireland : 1 & 2 William IV – 1831, Being the First Session of the Tenth Parliament of such United Kingdom from The Law Journal*, vol. 9, part II (1831). Londres, J. W. Paget.

DE FRANQUEVILLE, Charles Franquet (1864). *Institutions politiques, judiciaires et administratives de l'Angleterre*, Paris, L. Hachette et cie. 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée.

ÉMOND, Vivianne (1986). «“Musique et musiciens à Québec : souvenirs d’un amateur” de Nazaire Levasseur (1848-1927) : Étude critique», mémoire de maîtrise, Université Laval.

FORD, Clifford, dir. (1988). *Le patrimoine musical canadien*, Ottawa, Société pour le patrimoine musical canadien, vol. 9 «Chœurs religieux et liturgiques II».

*Guide to Archives of the Ecclesiastical Province of Canada* (1995). Toronto, Anglican Church of Canada General Synod Archives, coll. «Records of the Anglican Church of Canada», n° 4.

HAYES, Alan L. (2004). *Anglicans in Canada : Controversies and Identity in Historical Perspective*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press.

- HEIDEMAN, Eugene P. (2001). *From Mission to Church : The Reformed Church in America Mission to India*, Grand Rapids, Michigan, Eerdmans, coll. «The Historical Series of the Reformed Church in America», n° 38. Préface de Charles Van Engen.
- Journal of the Proceedings of the Bishops, Clergy and Laity of the Protestant Episcopal Church in the United States of America Assembled in General Convention Held in St. Paul's Church, in the City of Richmond, from October 5th to October 22d, Inclusive, in the Year of Our Lord 1959 with an Appendix Containing the Constitution, Digest of the Canons, a List of the Clergy, etc.* (1860). Philadelphie, King and Baird.
- KALLMANN, Helmut (1960). *A History of Music in Canada, 1534-1914*, Toronto, University of Toronto Press.
- LONG, Kenneth R (1972). *The Music of the English Church*, Londres, Hodder and Stoughton.
- MILLMAN, Thomas R. (1987). «Mountain, Jacob», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6 «1821-1835», [http://www.biographi.ca/fr/bio/mountain\\_jacob\\_6F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/mountain_jacob_6F.html), consulté le 5 janvier 2014.
- NOPPEN, Luc et Lucie K. MORISSET (1995). *La présence anglicane à Québec : Holy Trinity Cathedral 1796-1996*, Sillery, Septentrion.
- PEAK, F. A. (2010). «Anglicanisme», dans *L'Encyclopédie canadienne. Historica Canada*, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/anglicanism/>, consulté le 5 janvier 2014.
- POWELL, James (2005). *Le dollar canadien : Une perspective historique*, s.l., Banque du Canada, [http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2010/07/dollar\\_livre.pdf](http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2010/07/dollar_livre.pdf), consulté le 6 février 2014.
- Psalms and Hymns for Public Worship : With Appropriate Tunes* (1862). Londres, Society for Promoting Christian Knowledge. 3<sup>e</sup> édition, révisée et éditée par James Turle.
- REISNER, Mary E. (1995). *Strangers and Pilgrims : A History of the Anglican Diocese of Quebec, 1793-1993*, Toronto, Anglican Book Centre.
- REISNER, Mary E. (2010). «Nuggets from the Past», *Quebec Diocesan Gazette*, April, p. 3.
- TEMPERLEY, Nicholas (1983). *The Music of the English Parish Church*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press.
- VAUDRY, Richard V. (2003). *Anglicans and the Atlantic World : High Churchmen, Evangelicals and the Quebec Connection*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, coll. «McGill Queen's Studies in the History of Religion», série 2, n° 25.
- WESLEY, Samuel Sebastian (1849). *A Few Words on Cathedral Music and the Musical System of the Church with a Plan of Reform*, Londres/Leeds, F. and J. Rivington/Richard Slocombe. Réimpression, New York, Hinrichsen Edition, 1961.
- «Wanted» (1802). *Quebec Gazette*, 4 février. Annonce parue dans le supplément.
- WÜRTELE, Fred C. (1890). «The English Cathedral of Quebec», *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, n° 20. Réimpression avec additions sous le titre *The Cathedral of the Holy Trinity, Quebec*, Québec, Le Soleil, 1927.